

Doc 2.9. Sélection des communautés

L'identification et la sélection des villages ou des communautés sont essentielles pour mener un programme TREE. Un travail de détail considérable doit être entrepris pour établir une sélection basée sur des critères transparents et objectifs.

Étape 1. Définir les critères

Les critères de sélection des villages ou des communautés doivent être définis en étroite consultation avec les autorités régionales ou de district après avoir soigneusement expliqué les objectifs et l'approche du programme TREE.

Critères suggérés pour la sélection des districts et villages du programme :

- la situation économique dans la région manifeste une incidence élevée de pauvreté, de sous/chômage ;
- existence d'un plan de développement local opérationnel ;
- intérêt manifeste de la communauté pour les activités TREE et demande de formation professionnelle et d'activités liées à l'emploi ;
- existence d'un minimum d'infrastructures physiques, réseau routier, communications, électricité ;
- l'accessibilité à un marché fonctionnel des biens et services ;
- un besoin identifiable de formation professionnelle, ce qui signifie que le site ne doit pas avoir été couvert récemment (par exemple, au cours de l'année écoulée) par des programmes de formation similaires ;
- la présence d'au moins une institution prêteuse (banque rurale, ONG avec système de crédit, agence gouvernementale, etc.) qui peut fournir des facilités de crédit à l'intérieur ou à proximité du site du programme, auxquelles les bénéficiaires auront accès après la formation ;
- la présence d'organisations actives dans la promotion de l'emploi rural et l'organisation/le développement communautaire ;
- la présence de prestataires de formation existants ou potentiels dans le district – il peut s'agir de personnel de centres de formation locaux, d'ONG ou d'agences d'appui ; (Les artisans ou entrepreneurs locaux pourraient également être formés en tant que formateurs. Cependant, comme on ne peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils forment des concurrents dans leurs propres communautés, ces formateurs devraient venir de l'extérieur de la zone de marché pour la communauté du programme.)
- disponibilité des matières premières qui peuvent être transformés en produits commercialisables et l'accès à ces matières premières par les bénéficiaires ciblés.

Il est peu probable que la plupart des collectivités satisfassent à tous les critères. Par conséquent, des priorités devront être établies pour déterminer quels critères sont considérés comme les plus pertinents dans un pays ou une région en particulier. Dans de nombreux pays, les programmes TREE ont été mis en œuvre dans des zones rurales reculées, avec peu ou pas d'infrastructures (par

exemple, à Madagascar, au Niger ou au Timor Leste) ; avec un accès limité au crédit (par exemple, Niger, Timor Leste) ; avec un accès difficile aux marchés ou, pire, des régions sujettes aux catastrophes naturelles, à l'insécurité et aux troubles sociaux.

Étape 2. Visites sur le terrain

Il est important d'entreprendre des visites sur le terrain des sites potentiels du projet avant la sélection afin de développer un programme TREE réaliste.

- Les visites sont faites sur la base de suggestions et de consultations avec des intervenants et des partenaires potentiels qui travaillent dans ces domaines et qui les connaissent.
- Avant la visite, l'agence d'accueil envoie une lettre officielle aux autorités locales indiquant le but de la visite et fixant les dates et le calendrier.
- Conformément au protocole, la visite débute par une rencontre avec les autorités locales pour les informer de la possibilité de mettre en place un programme TREE dans la zone.
- Il est utile de visiter les activités de développement en cours, de rencontrer diverses institutions, les ONG et les participants potentiels, et d'évaluer l'environnement physique, les installations et la situation socio-économique.

Étape 3. Présélectionner les villages ou communautés préférés pour la sélection et faire des recommandations

Après les visites sur le terrain et sur la base d'une analyse et d'une discussion des résultats, l'équipe locale TREE prépare un rapport sur les districts présélectionnés correspondant aux critères. Les recommandations sont ensuite discutées.

Étape 4. Sélection finale

En termes pratiques et selon le contexte du pays, la sélection des villages ou des communautés peut ne pas être un processus aussi fluide et technique. Cela peut devenir une question politisée, mais l'objectivité et les considérations techniques conformes aux objectifs du programme TREE doivent être prioritaires.